



## Comprendre les IRPS et bien gérer les relations sociales

<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Etre sensibilisé aux contraintes et aux enjeux des relations sociales au sein de l'entreprise</li><li>➤ Maîtriser les attributions des Représentants du Personnel et optimiser le fonctionnement interactif</li><li>➤ Adapter son comportement et ses attitudes en situation de communication dans le cadre des relations sociales afin d'améliorer ou de préserver le climat social</li></ul>
<i>Durée/Dates</i>	2 jours, soit 14 heures, dates à déterminer
<i>Public</i>	Représentants du personnel et/ou Président de CSE
<i>Méthodes et moyens</i>	Formation intra : Apports théoriques et méthodologiques. Présentation et étude de lois, modèles, outils et trames. Construction d'une planification à l'année. Autodiagnostic en communication. Nombreux cas pratiques construits sur le vécu des participants. Jeux de rôle pour faire évoluer son savoir-être et gagner en aisance et en efficacité.
<i>Lieu</i>	Site client
<i>Coût</i>	995 € HT + TVA à 20% / jour

### *Contenu*

#### **I) LES ATTRIBUTIONS DES IRPS ET LEUR FONCTIONNEMENT**

- ◆ Rappel des attributions des Instances Représentatives du Personnel et Syndicales : devoirs et obligations des différentes parties
- ◆ Leur fonctionnement : aspects légaux et conseils pratiques
- ◆ Clarifier le rôle de chacun des acteurs dans une organisation donnée : contraintes et enjeux

#### **II) LES PRINCIPES DE LA NEGOCIATION SOCIALE**

- ◆ Le cadre général de la négociation
- ◆ Le cas spécifique de la négociation sociale, sa législation
- ◆ Sa préparation, ses étapes et ses enjeux
- ◆ Ses acteurs et son déroulement
- ◆ Le déploiement et le suivi des décisions issues de la négociation

#### **III) LA GESTION DES RELATIONS SOCIALES**

- ◆ Identifier ses interlocuteurs : leurs prérogatives, leurs attentes et leurs croyances
- ◆ Déterminer une stratégie de communication au regard des acteurs mobilisables et mobilisés
- ◆ Distinction entre négociateur, médiateur, facilitateur et arbitre
- ◆ Mobiliser le Comité de site autour de l'optimisation de la gestion des relations sociales
- ◆ Détermination d'un plan d'action, répartition et planification éventuelles